

Ville Accessible à Tous

Penser l'accessibilité à destination des personnes âgées

AVRIL 2018

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les personnes âgées peuvent être considérées comme des personnes à mobilité réduite au sens de la loi sur le handicap du 11 février 2005. Bien que l'espérance de vie sans incapacité augmente, cette approche est étayée par nombre d'études montrant une corrélation entre l'âge et le handicap.

L'altération des fonctions physiques rend les déplacements lents et incertains : baisse des réflexes et de la force, de la résistance des os, de l'équilibre, rigidité des articulations, difficulté à marcher, etc.

La perte d'acuité auditive et visuelle vient renforcer ces difficultés.

Le ralentissement des fonctions cognitives est également en cause : perte de mémoire, appréciation du temps et de la vitesse, difficulté d'adaptation au contexte et d'intégration de la nouveauté, désorientation, etc.

Des appréhensions psychologiques peuvent ainsi apparaître, comme la peur de chuter ou le sentiment d'insécurité. Elles constituent un frein supplémentaire à la mobilité.

QUI EST CONCERNÉ ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne est dite âgée à partir de 60 ans.

C'est aussi l'âge retenu en France pour l'octroi de certaines prestations. Une étude de l'OMS montre que la part des plus de 60 ans dans la population mondiale va passer de 12 % en 2015 à 22 % en 2050. L'Insee évalue à 23,6 millions les Français de plus de 60 ans en 2060, soit 32 % de la population.



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS L'ESPACE PUBLIC

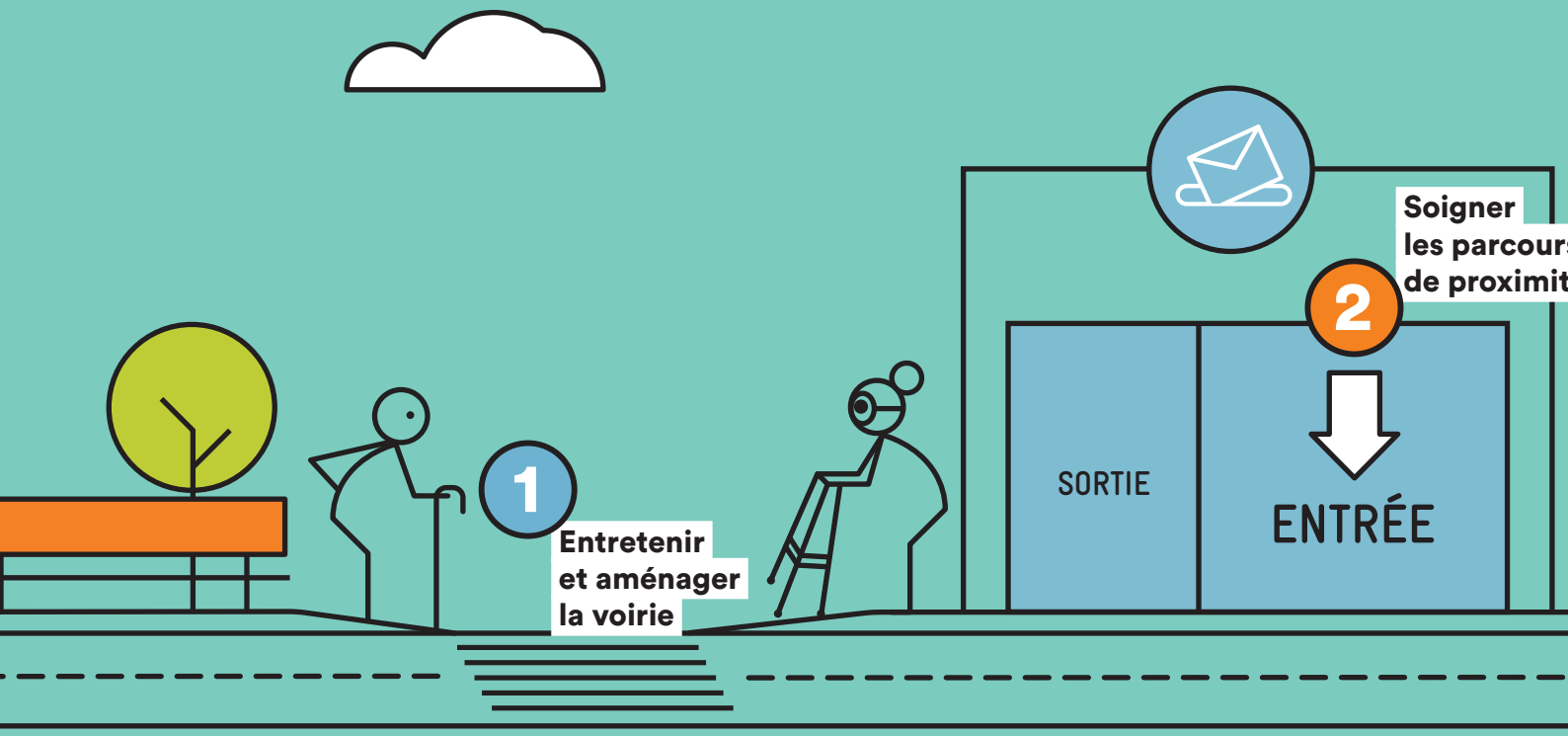
Les personnes âgées éprouvent des difficultés liées aux déplacements. Les espaces urbains complexes représentent une telle source de stress qu'elles tendent à raccourcir leurs trajets et effectuer toujours les mêmes. Elles privilégient parfois le plus court chemin même si c'est le plus dangereux. En évitant de sortir, elles sont confrontées à l'isolement, lequel accélère le vieillissement des fonctions physique et mentale. Elles sont également confrontées aux regards des autres.

PRISE EN COMPTE GLOBALE : DES BÉNÉFICES POUR TOUS

La part croissante des personnes âgées dans la société et le rôle majeur qu'elles jouent dans les familles, les associations et la vie locale appellent à une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques. La mise en œuvre de politiques publiques qui facilitent leur mobilité est importante pour aider les personnes âgées à maintenir leurs activités. Plus autonomes, elles prennent part à la vie sociale et restent en bonne santé plus longtemps. Ces politiques profitent à tous les autres usagers de l'espace public, y compris les plus vulnérables.

Quelles solutions concrètes mettre en œuvre pour répondre à ces difficultés ?

Cerema



Faciliter la mise en accessibilité

Monsieur Levasseur, chargé de mission handicap à Métropolis, travaille avec les services techniques à divers projets d'accessibilité sur le territoire afin de favoriser l'autonomie des personnes âgées dans l'espace urbain. Il sait que de nombreuses actions existent, et sollicite donc le Cerema pour en savoir plus sur les recommandations d'usage dont il a besoin.

1

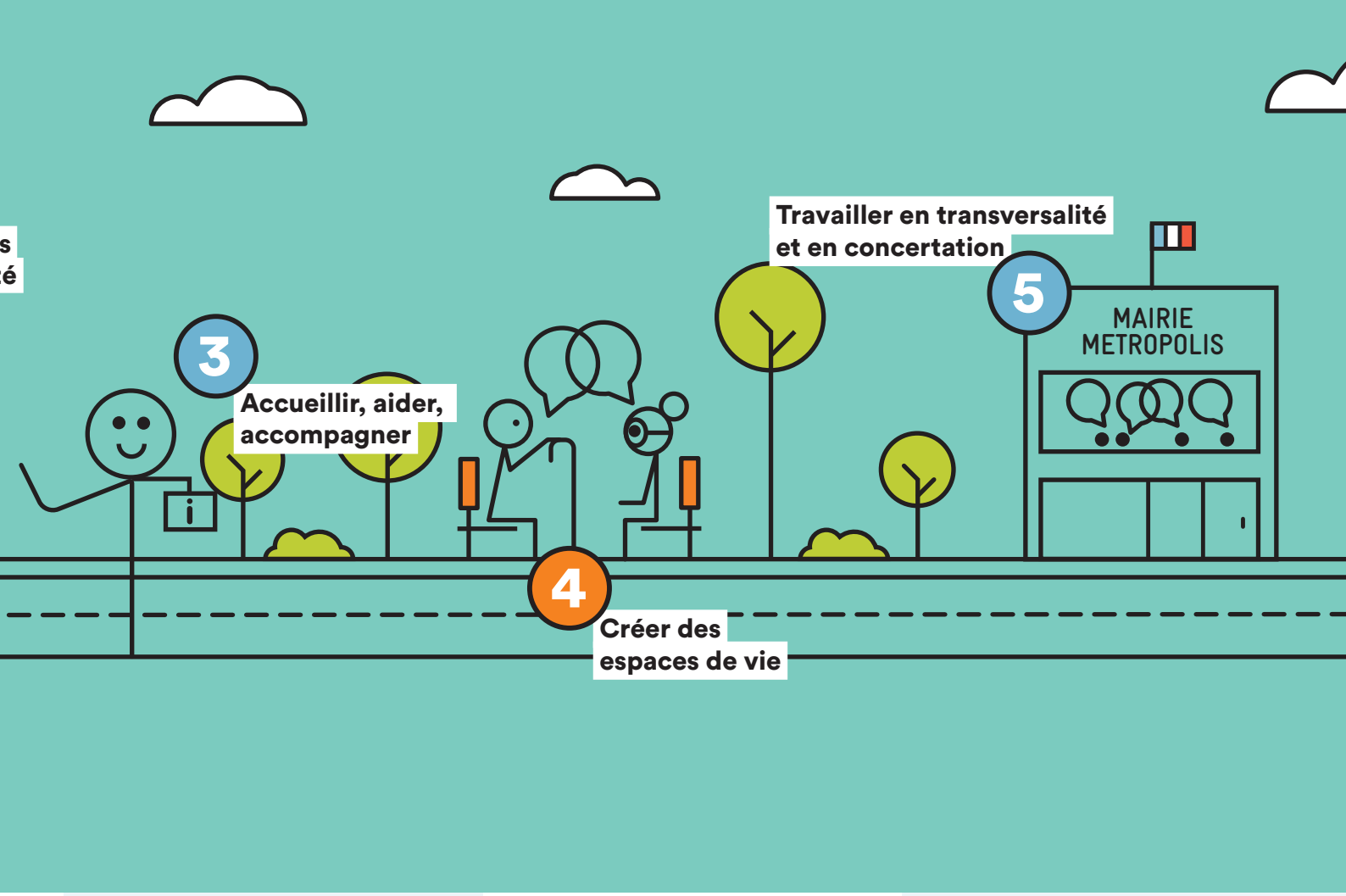
« Quelles solutions d'aménagement des voiries pouvons-nous mettre en place en faveur des personnes âgées ? »

« Pour commencer, vous pouvez vérifier les points suivants : les revêtements sont-ils non meubles et non glissants ? Le trottoir ne présente-t-il pas des ressauts, obstacles et trous qui entravent le passage des déambulateurs ou des fauteuils roulants, et augmentent le risque de chute de personnes avec une canne ? Les cheminements piétons sont-ils bien entretenus ? Leur largeur est-elle suffisante ? La luminosité permet-elle une bonne visibilité ? Y a t-il des appuis ou assises pour faire une pause (banc, siège, assis-debout) ? Y a -t-il des toilettes ? Ces équipements sont-ils ergonomiques ? Les passages pour piétons sont-ils nombreux et bien placés ? Les traversées et carrefours sont-ils dégagés, sans élément qui gêne la vue ? Le réglage des feux est-il adapté au temps de réaction et de déplacement des personnes âgées ? »

2

« Nous avons dressé un état des lieux des déplacements des personnes âgées sur notre territoire. Sur cette base, nous souhaitons créer de véritables parcours pour leur faciliter la ville. Qu'en pensez-vous ? »

« C'est une excellente approche. En effet, les études montrent l'importance de travailler à l'échelle du quartier, voire du micro-quartier, selon une démarche globale incluant les déplacements, la proximité des commerces, des services, et les activités de loisir, car les personnes âgées se déplacent essentiellement autour de chez elles. Créer ces parcours passe également par une signalétique adaptée tout au long du cheminement : lisibilité des espaces et des entrées, mise en valeur de points de repères, panneaux clairs et lisibles, qualité de l'éclairage, etc. »



3

« À la rentrée, le gestionnaire du réseau de transports en commun améliore le cadencement. Cela risque de perturber les usagers, notamment les plus âgés. Comment pouvons-nous les accompagner ? »

« L'imprévu et le changement génèrent effectivement un stress élevé chez les personnes âgées. La meilleure réponse passe par une information sonore et visuelle de qualité sur place, mais surtout un accueil humain. La formation du personnel est primordiale. Des ressources peuvent être affectées uniquement à ce rôle d'accueil et d'information sur le réseau, mais aussi intervenir dans les associations d'usagers pour les sensibiliser et répondre aux questions. »

4

« Comment aménager l'espace public pour donner envie de sortir et de passer du temps dans le quartier ? Nous pensons notamment aux personnes âgées. »

« Prévoir assez d'espaces verts et de convivialité est important pour cultiver le lien social et réduire l'isolement. Bien assis sur un banc, dans un lieu apaisé, agréable, on prend le temps de discuter, d'observer... Il convient d'être vigilant à la qualité d'ambiance, aux couleurs, à l'acoustique, aux abris en cas de soleil ou de pluie, et bien sûr aux chemins d'accès. »

5

« Nous remarquons que notre approche de l'accessibilité pour les personnes âgées se limite à des mesures ponctuelles en matière de transport ou d'aide sociale par exemple. Comment faire pour aborder ce thème de façon plus globale dans toutes les problématiques urbaines ? »

« Les collectivités peuvent s'appuyer sur l'ensemble des documents de planification qu'elles produisent pour y insérer un volet accessibilité. Les projets transversaux comme les projets urbains donnent aussi l'opportunité d'une réflexion globale à l'échelle d'un quartier par exemple. Les collectivités peuvent aussi rejoindre le réseau francophone www.villesamiesdesaines-rf.fr qui place le vieillissement au cœur de l'environnement urbain. Les personnes âgées sont parties prenantes. Dans tous les cas, la concertation avec tous les partenaires associatifs et institutionnels est nécessaire. Elle permet notamment d'identifier les besoins et de lever les freins. »

Pour aller plus loin



SÉRIE
DE FICHES

HANDICAPS ET USAGES

Cette série de fiches a vocation à aider l'ensemble des acteurs, techniciens et décideurs à comprendre les situations de handicaps rencontrées par les usagers dans leur diversité.



FICHE N° 1
Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques - Quelles pistes pour améliorer l'accessibilité ?
Octobre 2013



FICHE N° 2
Design et accessibilité : réhabilitation du stade Geoffroy Guichard à Saint-Étienne
Octobre 2013



FICHE N° 3
La mise en accessibilité : un levier en faveur des personnes âgées
Septembre 2017



FICHE « MARCHE »
Mieux accueillir les piétons âgés, recommandations d'aménagement
Novembre 2016

Retrouvez tous ces titres sur www.cerema.fr puis cliquez sur « nos publications » et inscrivez « handicaps » dans le moteur de recherche.



SÉRIE
DE FICHES

VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Programme transversal du Cerema initié en 2001 et traitant de l'ensemble de la chaîne du déplacement : voirie-espace public,transport et cadre bâti. Ce programme s'intéresse à l'ensemble des usagers-citoyens confrontés à des difficultés pour accéder à la ville et à ses différentes activités.



FICHE N° 10
Les commissions pour l'accessibilité : quelles pratiques, quelles évolutions, quelles pistes de progrès ?
Septembre 2017



FICHE N° 11
L'intérêt d'une démarche combinée, accessibilité et sécurité des déplacements
Novembre 2010



FICHE N° 13
Décliner l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans la planification urbaine
Juin 2012



FICHE « MOBILITÉS ET TRANSPORTS »
Les seniors : un enjeu pour les politiques de déplacements
Décembre 2014

Retrouvez tous ces titres sur www.cerema.fr puis cliquez sur « nos publications » et tapez « ville accessible à tous » dans le moteur de recherche.

Parcourez aussi les ouvrages

Vers une ville accessible à tous : quelles clés pour y parvenir ? (2012)

Les seniors : un enjeu pour les politiques de déplacements (2012)

Actes de colloques - Villes accessibles à tous : ville accueillante et compréhensible ? (2013)

Découvrez tous les autres titres en catalogue



Cerema Territoires et ville
2 rue Antoine Charial
CS 33927
69426 Lyon cedex 03
vat@cerema.fr
Tél : + 33 (0)4.72.74.58.00

Directeur de la publication : Cerema - Conception et rédaction : J'articule - Avril 2018

Cerema